

FICHE PROJET



DDR et Armes Légères **Programme de Contrôle et de Réduction des Armes Légères 2006-2009**

Agence d'exécution	Programme des Nations Unies pour le Développement
Contexte	<p>La République Centrafricaine sort d'une décennie de crises politique et militaire qui ont profondément altéré les secteurs sociaux et économiques du pays, avec comme conséquences immédiates :</p> <ul style="list-style-type: none">• Une recrudescence de l'insécurité qui se traduit par des vols, braquages, viols et autres exactions sur la population;• La circulation illégale d'environ 50.000 armes légères aux mains de civiles et de différents groupes. <p>Pour s'attaquer à cette insécurité, le Gouvernement s'est doté depuis 2003 d'une politique intégrée en matière de défense et de sécurité. Cette vision considère la sécurité au sens humain, et place l'individu et ses préoccupations socio-économiques au centre de la lutte contre l'insécurité.</p> <p>Ce projet de collecte d'armes au sein des communautés s'inscrit dans la continuité de cette politique de défense intégrée, qui sous tend que pour assurer une paix et une sécurité durables pour la population, il est important de se doter de mécanismes permettant d'offrir aux personnes armées, des alternatives au combat, les empêchant ainsi d'être une menace à la sécurité de leur communauté et de leur pays.</p>
Description du projet	<p>Le programme de contrôle des armes légères en République Centrafricaine contribuera à la réduction des armes en possession des populations civiles, à travers la création d'occasions favorables à la restitution volontaire de ces armes, et l'appui à la réhabilitation du tissu socio-économique dans les communautés.</p> <p>Le projet a trois grands volets :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le volet Armes pour le développement (APD) ;• Le volet Renforcement des capacités de la Commission Nationale de lutte contre la Prolifération des armes légères, pour le Désarmement et la Réinsertion (CNPDR), de la Police Nationale de la République Centrafricaine (PNRCA), des autres services de sécurité et des Organisations de la Société Civile (OSC) et ;• Le volet Sensibilisation du public. <p>La stratégie du projet mettra l'accent sur :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'appui au processus de relèvement socio-économique, à travers la mise en œuvre de projets de développement socio-économique en échange de la restitution volontaire des armes ;• L'appui au renforcement des capacités des communautés de base, de la CNPDR, des FDS, de la Société Civile et des autorités locales dans les domaines du développement socio-économique et de la résolution des conflits;• La sensibilisation des communautés sur l'impact négatif de la détention et

	<p>l'usage des armes illicites, en vue de la promotion de la récupération volontaire et la destruction des armes illégales.</p> <p>Le budget du programme s'élève à 6.238. 582 \$.</p>
Partenariats	<p>Le budget du projet est actuellement financé par la Coopération suédoise.</p> <p>Sur le terrain, le projet travaillera directement avec les partenaires nationaux impliqués dans la lutte contre les armes légères, et la promotion du bien-être socio-économique : Commission Nationale de lutte contre la Prolifération des armes légères, pour le Désarmement et la Réinsertion (CNPDR), Police Nationale Centrafricaine, Organisations à base communautaire, Autorités traditionnelles, ministères, Union des journalistes.</p> <p>Des synergies seront également recherchées avec les autres partenaires internationaux au développement présents dans les zones d'intervention du projet.</p>
Principaux bénéficiaires	<p>Le projet concerne dans un premier temps les préfectures qui ont été directement affectées par le conflit de 2003 (Ouham, Ouham-Pendé, Kémo , Nana-Grivizi, et Bangui). L'extension de cette zone d'intervention est prévue.</p> <p>Les activités s'adressent à cinq groupes cibles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les Communautés de base, • Les organisations à base communautaire, • La Commission Nationale lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CNPDR), et la Société Civile, • Les Forces de Défenses et de Sécurité, • Le Gouvernement de la République Centrafricaine.
Impact attendu	<p>Ce programme doit contribuer à la promotion des conditions favorables à la paix, à la stabilité, à la sécurité humaine et au développement socio-économique du pays, à travers l'appui aux communautés de base, aux organisations de la société civile et aux institutions nationales.</p> <p>Le projet permettra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'appui au développement économique des communautés, à travers la mise en œuvre de projets de développement et le développement de moyens alternatifs d'existence ; • L'appui à la réhabilitation sociale, par le renforcement de la cohésion communautaire et la restauration de la confiance entre les communautés et les Forces de sécurité ; • L'amélioration de la sécurité humaine, par la réduction et le contrôle des armes légères illicites ; • Le renforcement des capacités des organisations de la société civile et des structures nationales en charge de la gestion et du contrôle des ALPC.
Liens avec les OMD	<p>Ce projet contribuera directement à la réalisation de l'objectif 1 : Réduction de la pauvreté à travers l'appui à la reconstitution du tissu socio-économique.</p>

<p>Etat d'avancement actuel</p> <p>Novembre 2006</p>	<p>En octobre 2005, l'organisation d'un premier forum sur les ALPC en République Centrafricaine, a permis d'informer une centaine de personnes ressources, de jeter les bases pour une participation du pays à la Conférence des Nations Unies sur les ALPC, l'élaboration d'un Programme National d'Action contre les armes légères, suivant les recommandations des Nations Unies, et la formulation du présent projet.</p> <p>Dans le cadre d'une assistance préparatoire mobilisée par le projet, les résultats suivants ont pu être réalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La mise en place effective d'un cadre institutionnel de gestion des ALPC en République Centrafricaine (CNPDR), • l'harmonisation de la législation nationale sur les ALP. <p>Depuis le 4 octobre 2006, la CNPDR mène une campagne de sensibilisation sur les références institutionnelles relatives aux ALPC, ainsi que les méfaits liés à l'usage illicite des armes.</p>
--	---